

Commission Permanente 9 septembre 2016



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Direction
interrégionale
de la Mer
SUD-ATLANTIQUE

Crédit photo :© Laurent Mignaux/METL-MEDDE

Direction interrégionale de la Mer
Sud-Atlantique

www.dirm.sud-atlantique.developpement-durable.gouv.fr

Ordre du jour

Projet de Stratégie nationale
pour la mer et le littoral

Préparation de l'avis du Conseil maritime
de façade du 27 septembre



Rappel de l'ordre du jour du conseil maritime de façade

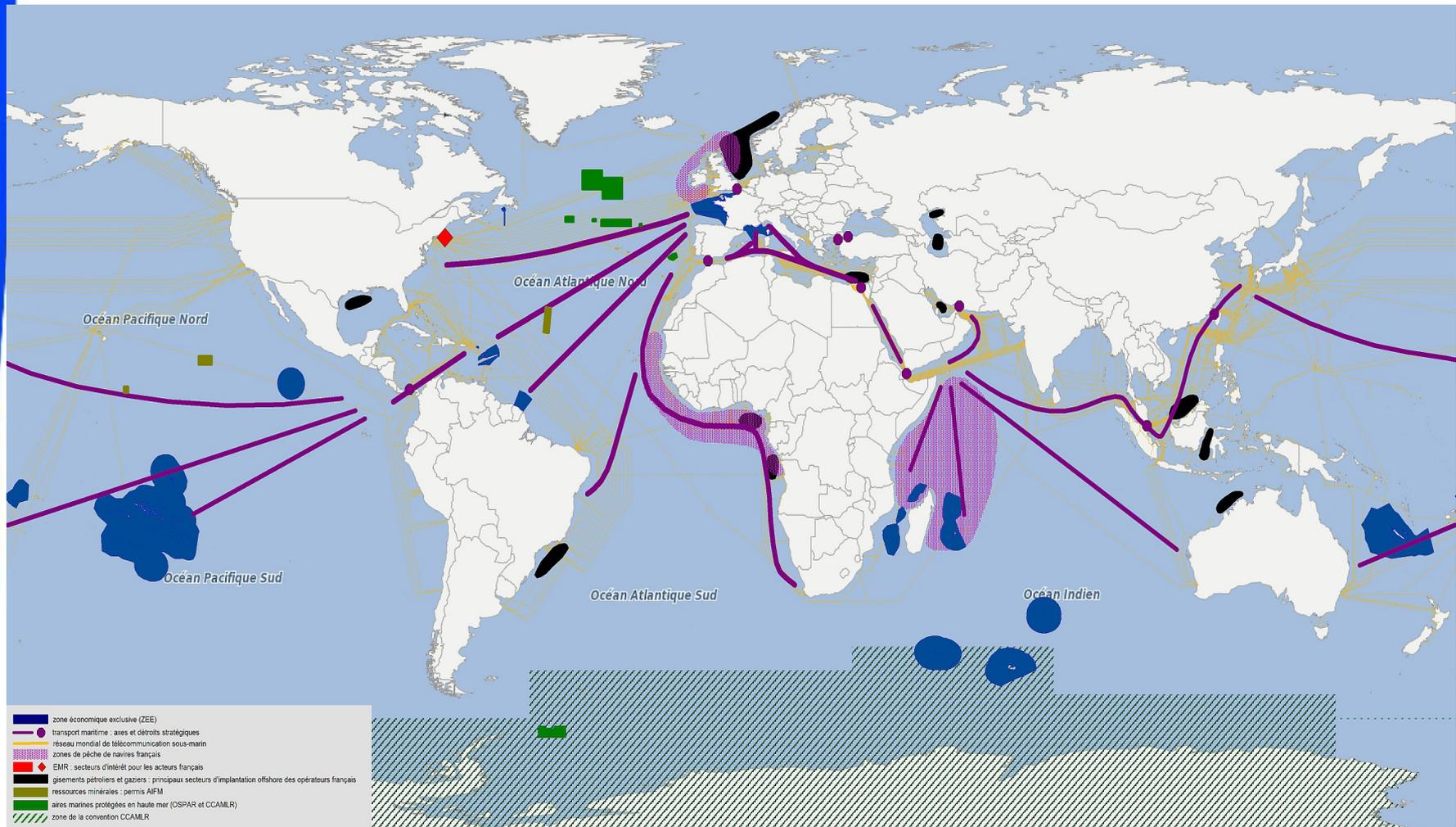
- **Stratégie de gestion du trait de côte -**

Présentation de la stratégie locale de gestion du trait de côte de la commune de Lacanau – *Maire de LACANAU*

Présentation de la proposition de loi relative à l'adaptation des territoires littoraux au changement climatique – *Mme P. GOT*

- **Présentation du projet de stratégie nationale pour la mer et le littoral** *M. O. Laroussinie, adjoint à la déléguée à la mer et au littoral*
- **Proposition d'avis du CMF sur la stratégie nationale de la mer et du littoral** *Mme N. Le Yondre / Dirm*
- **Information sur l'extension du réseau natura 2000 au large** *Dirm*

La France, acteur maritime global



État des lieux

- Les territoires maritimes français
- Une mer vectrice de croissance et d'emplois
- Une mer sous pression, des richesses fragilisées
- Un littoral pris entre deux vagues



Objectifs

- La transition écologique pour la mer et le littoral
 - Bonne résilience des territoires maritimes et littoraux
 - Economie circulaire valorisant les atouts du littoral
- Le développement de l'économie bleue
 - Une source de valeur ajoutée, de compétitivité et d'emplois
 - Une exploitation durable des ressources marines
 - Un progrès humain et social
- Le bon état écologique du milieu marin et la préservation d'un littoral attractif
 - Un bon état écologique des milieux marins
 - Le bien-être dans les territoires littoraux
- Le rayonnement de la France
 - Une notoriété de grande nation maritime
 - Une capacité à peser dans les choix internationaux



Axes stratégiques

- S'appuyer sur la connaissance et l'innovation
- Développer des territoires maritimes et littoraux durables et résilients
- Soutenir et valoriser les initiatives et lever les freins
- Promouvoir une vision française au sein de l'Union européenne et dans les négociations internationales et porter les enjeux nationaux

Étapes suivantes

Courant octobre :

- Synthèse des avis et modification du projet
- Examen par le bureau du CNML
- Validation interministérielle

Novembre :

- plénier du CNML,
- CIMER,
- Décret d'approbation



Retour des consultations

Collège	Nombre d'avis
Etat et établissements publics	3
Collectivités territoriales et leurs groupements	1
Activités professionnelles et entreprises	2
Salariés des entreprises	0
Usagers	3
Associations de protection de l'environnement	1
Personnes qualifiées	1

